REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT
DE SAONE ET LOIRE

COMMUNE
DE
TORCY

ARRETE DU MAIRE

N° AR/2024-006

ARRETE AUTORISANT LES OUVERTURES DOMINICALES – ANNÉE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois de janvier,
Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY,
Vu l'article 257 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,
Vu l'article 257 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015,
Vu le code du travail et notamment ses articles L 3132-26, L 3132-27 et R 3132-21,
Vu les demandes des intéressés ;
Vu l'avis du conseil municipal en date du 12 décembre 2023;

ARRÊTONS

ARTICLE I : Pour l'année 2024, les ouvertures dominicales détaillées ci-dessous pour les commerces de détail sont autorisées sur la commune de TORCY 71210.

- Dimanche 14 janvier 2024 : soldes d'hiver
- Dimanche 30 juin 2024 soldes d'été
- Dimanche 01 septembre 2024 rentrée des classes
- Dimanche 01, 08, 15 et 22 décembre 2024.

Le repos hebdomadaire est ainsi suspendu durant ces journées dans ces commerces.

ARTICLE II : Les commerces de détail concernés sont ceux relevant des secteurs non alimentaires :

- détail de l'habillement et chaussures, à l'exclusion du commerce de détail de la fourrure, détail de rideaux, de voilages et d'articles ménagers divers en matières textiles.

ARTICLE III : Seuls les salariés volontaires ayant donné leur accord par écrit à leur employeur peuvent travailler le dimanche. Précisez les conditions dans lesquelles ce repos est accordé : soit collectivement, soit par roulement dans la quinzaine qui précède ou suit la suppression du repos (ou si accord interprofessionnel)
Si le repos dominical est supprimé un dimanche précédant une fête légale, le repos compensateur est donné le jour de cette fête.

ARTICLE IV : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Police Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Notifié - Publié le

03 JAN. 2024

Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Fait à TORCY, le 03 janvier 2024.
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M.Philippe PIGEAU.